

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 4 septembre 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.244

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 15 août dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Nous souhaitons obtenir:

- 1- La planification du déploiement des maisons des aînés;
- 2- La liste des municipalités, régions, secteurs et territoires qui ont déjà été ciblés;
- 3- La ventilation des coûts du projet;
- 4- Tout document, rapport, note et dossier concernant le projet de maisons des aînés ».

De plus, le 22 août dernier, vous avez apporté des précisions au point 4 de votre demande initiale en ces termes :

«[...] Tout document, rapport, note et dossier concernant le projet de maisons des aînés du 1^{er} octobre 2018 à aujourd'hui ».

... 2

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. Nous vous informons que des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) (Loi).

Aussi, nous regrettons de vous informer que l'accès à certains documents faisant l'objet de votre demande vous est refusé. Il s'agit en effet de renseignements ayant des incidences sur

les décisions administratives ou politiques. À l'appui de cette décision, nous invoquons les articles 33, 34 et 37 de la Loi.

De plus, d'autres documents ne sont pas visés par votre demande en vertu de l'article 9 alinéa 2 de la Loi puisqu'il s'agit d'ébauches, tel que mentionné dans le document ci-annexé.

Enfin, nous vous informons que certains documents relèvent davantage du Secrétariat du Conseil du trésor. Ainsi, en vertu de l'article 48 de la Loi, nous vous redirigeons à la responsable de l'application de celle-ci au sein de cette organisation :

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Madame Johanne Laplante
Directrice du bureau du Secrétaire
875, Grande Allée Est, 4^e, Secteur 100
Québec (Québec) G1R 5R8
Tél. : 418 643-0875, poste 4006 Téléc. : 418 643-6494
acces-prp@sct.gouv.qc.ca

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint

Original signé
Pierre Lafleur

p.j.

N/Réf. : 19-CP-00023-58